48e ANNÉE (5e série) N° 10 5 MARS 1931

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Chronique de Théologie

SOMMAIRE

I. Toujours S. Augustin. — 1. *Miscellanea Agostiniana*, vol. I ; *S. Augustini Sermones post maurinos reperti* (D. G. Morin). — 2. Divers articles de Revues. — 3. Recueils en l'honneur de S. Augustin : *Aurelius Augustinus*, de la « Görresgesellschaft » ; *Saint Augustin*, des « Cahiers de la Nouvelle Journée » ; *Mélanges augustiniens*, de la « Revue de Philosophie » ; *Acta hebdomadæ augustinianæ-thomisticæ*. — 4. Traductions : *Le culte des morts* (R. P. Landès) ; *Cité de Dieu* (Abbé Vidal), etc. — 5. Giov. Papini, *Saint Augustin*.

II. Théologie médiévale. — 1. *Mélanges Mandonnet*. — 2. E. Hocédez, *Ægidii Romani Theoremata de Esse et Essentia*. — 3. Richard Scholz, *Ægidius Romanus : De ecclesiastica potestate*. — 4. Stanislaw Bross, *Gilles de Rome et son traité « De ecclesiastica potestate. »* — 5. Herbert Grundmann, *Alexander von Roes : « De translatione Imperii, » und Jordanus von Osnabrück : « De Prærogativa Romani Imperii. »* — 6. J. Reviron, *Les Idées politico-religieuses d'un Evêque au IXe siècle. Jonas d'Orléans et son « De Institutione Regia. »* — 7. Et. Gilson, *Etudes sur le rôle de la pensée médiévale dans la formation du système cartésien.*

III. Théologie du Verbe Incarné. — 1. A. d'Alès, *Prima Lineamenta Tractatus Dogmatici De Verbo Incarnato*. — 2. J. Rivière, *Le Dogme de la Rédemption* (réédition). — 3. J. Rivière, *Le Dogme de la Rédemption après S. Augustin.*

IV. La Grace et les Sacrements. — 1. R. P. Ehrhard, S. J., *Le Surnaturel*. — 2. A.-A. Goupil, S. J., *La Grâce*. — 3. J.-M. Hervé, *Manuale theologiæ dogmaticæ* (réédition), vol. III et IV. — 4. Raoul Plus, S. J., *L'Eucharistie*. — 5. R. P. Pègues, O. P., *Commentaire français littéral de la « Somme théologique » de S. Thomas*, vol. XIX. — 6. Abbé L. Baïsse, *Le Mariage dans l'Eglise catholique.*

V. Théologie orientale. — 1. M. Jugie, *Theologia dogmatica christianorum orientalium*, vol. IV. — 2. Mgr Petit, A. Sidéridès, M. Jugie, *Œuvres complètes de Georges Scholarios*. — 3. R. P. G. Hofmann, *Concilium Tridentinum, I. Erstes... II. Zweites Gutachten der Lateiner über das Fegfeuer* (Orientalia christiana).

§ Ier. — Toujours S. Augustin

1. A l'occasion du XVe centenaire de la mort de S. Augustin, l'Ordre des Ermites de St-Augustin entreprend une monumentale publication de textes et d'études sur le grand Docteur d'Hippone.

Dans le premier volume de cette collection des *Miscellanea Agostiniana*, Dom Germain Morin, O. S. B., édite aujourd'hui 138 sermons ou fragments estimés authentiques parmi les 640 attribués, à tort ou à raison, à S. Augustin depuis l'édition des Bénédictins de St-Maur [1].

Dans l'ordre chronologique, voici les noms des douze éditeurs précédents qui ont mis à jour les 640 susdits sermons :

1. Michel Denis, 25 sermons, Vienne, 1792 ;
2. François Fontani, 4 sermons, Florence, 1793, dans *Novæ eruditorum deliciæ*, t. 3 ; publiés dans Migne, t. 47, col. 1113-1140 ;
3. Octave Fraja Frangipane, 10 sermons, Rome, 1819 ;
4. Armand-Benjamin Caillau et B. Saint-Yves, 269 sermons, Paris, 1836 et 1842 ;
5. Félix Ravaisson, 2 sermons, dans *Rapport sur les bibliothèques des départements de l'Ouest*, Paris, 1841 ; dans Migne, t. 47, col. 1153-1156 ;
6. Angelo Mai, 4 sermons, dans *Spicilegium Romanum*, t. 8, p. 715-725, et dans Migne, t. 47, col. 1141-1148. Et, de plus, plus de 200 sermons, dans *Nova Patrum Bibliotheca*, t. 1, Rome, 1863 ;
7. J.-P. Migne, 2 sermons, dans la P. L., t. 47, col. 1151-1153, Paris, 1849 ;
8. François Liverani, 10 sermons, dans *Spicilegium Liberianum*, p. 11-33, Florence, 1863 ;
9. Henri Bordier, 6 fragments de sermons : *Restitution d'un manuscrit du VIe siècle... contenant des lettres et sermons de S. Augustin*, dans *Etudes*, ...sur des papyrus du VIe siècle, p. 115-148, Genève, 1866 ;
10. Les éditeurs de la bibliothèque du Mont-Cassin, environ 46 sermons, dans *Florilegium*, t. 1, 2, 3, Mont-Cassin, 1873 et suiv. ;
11. Germain Morin, 17 sermons, dans la *Revue Bénédictine*, passim, de 1890 à 1929, et 34 sermons tirés du ms. de Wolfenbuttel, Kempten et Münich, 1917 ;
12. Enfin, de Dom Wilmart, 13 sermons dans diverses Revues, de 1912 à 1930.

Dom Morin a donc retenu environ 138 sermons ou fragments qu'à la lumière d'une judicieuse critique il croit devoir attribuer à S Augustin sans hésitation possible. Des sources 2, 5, 7, 9, il n'a rien conservé : elles ne présentent aucune pièce qui soit de quelque autorité Des sources 4, 8, 10, il n'a gardé que 13 sermons ou fragments de sermons (respectivement 7, 1 et 4). C'est donc aux sources 1, 3, 6, 11 et 12 qu'il est allé puiser le plus largement.

De la collection Michel Denis, il retient 23 morceaux ; de celle d'Octave Fraja Frangipane, il n'en élimine qu'un ; d'Angelo Mai, il accueille en tout

[1] *Miscellanea Agostiniana, Testi e studi publicati a cura dell'Ordine Eremitano di S. Agostino nel XV° centenario della morte del Santo Dottore*. Vol I : *Sancti Augustini Sermones post Maurinos reperti*. Studio et diligentia D Germani Morin, O. S. B. — In-4° de XII-848 p., 150 lires (port en sus). Rome, 1930, Typographie Vaticane.

26 sermons ou fragments. De Dom André Wilmart, deux pièces seulement sont rejetées, mais un certain nombre de fragments supplémentaires sont accueillis. Enfin, ses 17 et 34 sermons à lui figurent naturellement au tableau dans leur intégralité.

C'est donc 138 sermons authentiques qu'il faudra désormais ajouter aux 396 déjà reconnus par les Mauristes. Une brève introduction précède chacun de ces sermons nouveaux, en rappelle la provenance, les éditions précédentes et indique les raisons de son authenticité. Parfois, en fait de raisons, il faut se contenter de l'appréciation personnelle de Dom Morin Le tableau des variantes est dressé au bas des pages ; des notes indiquent les références, expliquent des passages difficiles et donnent les renseignements de philologie ou d'histoire.

Après les sermons admis dans ce recueil, vient l'énumération, par lettre alphabétique des *Incipit,* de tous les sermons publiés sous le nom d'Augustin depuis l'édition mauriste. Des indications critiques, brèves, mais suffisantes, rappellent leur provenance, leurs éditions et, si le sermon est rejeté, la preuve de son inauthenticité.

Cinq tables terminent le volume ; table scripturaire, table des noms propres et des matières, table philologique, table des manuscrits, table des sermons selon le classement habituel, *de Scripturis, de Tempore, de Sanctis, de Diversis.*

Ainsi se trouve publié (avec une présentation typographique parfaite) un premier complément des œuvres d'Augustin, *qua decet majestate et amplitudine* (p. XI).

2. La richesse de ce supplément ne doit pas nous faire oublier la valeur de l'édition bénédictine. Dans une belle étude intitulée : *L'édition de S. Augustin par les Mauristes,* le P. de Ghellinck déclare que cette édition « constitue un chef-d'œuvre d'une incontestable supériorité, un des titres de gloire les plus purs de l'érudition patristique bénédictine française, et un des ornements les plus solides, sur le terrain de l'érudition littéraire, du règne de Louis XIV. » L'article du P. de Ghellinck a paru dans la *Nouvelle Revue Théologique* (nov. 1930, p. 746-774), laquelle, pour célébrer le XV^{e} centenaire augustinien, a donné chaque mois, au cours de l'année 1930, un article sur le Docteur d'Hippone. Nous avions déjà signalé quelques-uns de ces articles *(Ami* 1930, p. 509). Nous compléterons aujourd'hui ces notes en indiquant, de la même Revue, plusieurs autres études : *S. Augustin et la Rhétorique,* de F. Jansen, S. J. (mars 1930) ; *Le mot « personne » dans les écrits trinitaires de S. Augustin,* de R. Boigelot, S. J. (janvier 1930) ; *La philosophie augustinienne ignore-t-elle l'abstraction ?* de Ch. Boyer, S. J (décembre 1930).

Le même P. Boyer, dans les *Recherches de Science religieuse* (décembre 1930), a publié un intéressant et important article : *Le système de S. Augustin sur la grâce d'après le « De correptione et gratia. »* Dans ce traité, Augustin considère la grâce qui donne l'effet, le don qui procure la persévérance même, et la volonté salvifique de Dieu nous y apparaît comme une volonté absolue. « Ainsi le voulait la nature de la controverse. Mais la grâce suffisante, le pouvoir de persévérer chez ceux qui périssent, la volonté salvifique universelle se trouvent impliqués dans les raisonnements du saint Docteur, et parfois confessés explicitement. Les traductions jansénistes de la pensée augustinienne sont des trahisons » (p. 504).

Dans un article *L'Apologie de la justice divine chez S. Augustin (Revue Apologétique,* décembre 1930), M. E. Neveut rappelle également que Dieu est, d'après la pensée la plus authentique d'Augustin, juste en punissant ceux qui ont mérité le châtiment, et miséricordieux en couronnant les mérites de ses élus. Nous ne pensons pas cependant qu'il convienne de restreindre la discussion des textes à la grâce sanctifiante. Le problème de la justice divine se pose aussi, dans la doctrine augustinienne, par rapport à la grâce actuelle.

Dans la *Revue de Métaphysique et de Morale* (octobre-décembre 1930), M. Maurice Blondel a rendu un bel hommage à S. Augustin.

Nous ne pouvons songer à relever en détail les articles parus dans les Revues de langues étrangères et destinés à glorifier Augustin. Signalons simplement d'une manière générale, comme s'étant distinguées dans ce concert d'hommages, *Religion y Cultura ; Philosophisches Jahrbuch ; Scuola cattolica ; Divus Thomas* (de Plaisance).

3. Dans notre dernière Chronique, nous avions analysé quelques recueils collectifs publiés en l'honneur de S. Augustin. Depuis, la liste s'est allongée. Une simple mention suffira aux *Stüdien,* pour leur *Augustinusnummer* (janvier 1930) ; aux *Studia Catholica,* pour leur *Augustinusfeestnummer* (mai 1930). L'Université catholique du Sacré-Cœur de Milan a publié un important volume composé par une vingtaine de collaborateurs ; nous ne l'avons pas reçu.

Trois recueils retiendront particulièrement notre attention.

Tout d'abord celui de la *Görresgesellschaft,* où dix-huit collaborateurs, sous la direction de Mgr Grabmann et du D^{r} Mausbach, ont fourni un magnifique volume de plus de 400 pages, d'un texte très serré, et qui aborde les questions les plus variées [1]. Voici la liste de ces travaux, où chaque auteur parle en son propre nom, expose ses opinions personnelles avec la plus entière liberté (ce qui explique certaines assertions contradictoires relevées dans des articles différents) :

ALLGEIER, *Der Einfluss des Manichäismus auf die exegetische Fragestellung bei Augustin ;*

DYROFF, *Ueber Form und Begriffsgehalt der augustinischen Schrift « De ordine » ;*

[1] *Aurelius Augustinus. Festschrift der Görresgesellschaft zum 1500. Jubiläum des Todestages Augustins...* In-8° de 438 p., 26 marks (relié 30), Cologne, Bachem.

Geyser, *Die Erkenntnistheoretischen Anschauungen Augustins zu Beginn seiner schriftstellerischen Tätigkeit* ;

Grabmann, *Augustins Lehre von Glauben und Wissen und ihr Einfluss auf das mittelalterliche Denken* ;

Jansen, *Zur Lehre des heiligen Augustinus von dem Erkennen der Rationes æternæ* ;

Jedin, *Agostino Moreschini und seine Apologie Augustins* ;

Kunzelmann, *Augustins Predigttätigkeit* ;

Mausbach, *Wesen und Stufung des Lebens nach dem heiligen Augustinus* ;

Merkle, *Augustinus über eine Unterbrechung der Höllenstrafen* ;

Von Rintelen, *Deus bonum omnis boni. Augustinus und modernes Weltdenken* ;

Romeis, *Zum Begriff des Uebernatürlichen in der Lehre des hl. Augustinus* ;

Schilling, *Die Staatslehre des hl. Augustinus nach « De civitate Dei »* ;

Sauer, *Der Kirchenbau Nordafrikas in den Tagen des hl. Augustinus* ;

Schmaus, *Augustinus und die Trinitätslehre Wilhelms von Ware* ;

Schmitt, *Mathematik und Zahlenmystik* ;

Sohngen, *Der Aufbau der augustinischen Gedächtnislehre* ;

Stegmueller, *Gratia sanans. Zum Schicksal des Augustinismus in der Salmatizenserschule* ;

Vogels, *Die heilige Schrift bei Augustinus.*

De leur côté, les « Cahiers de la Nouvelle journée » (directeur : M. Paul Archambault) ont fait paraître un *Saint Augustin* [1], composé de six études : Maurice Blondel, *La fécondité toujours renouvelée de la pensée augustinienne* ; — Marie Comeau, *L'évolution de la sensibilité de S. Augustin* ; — Jean Rimaud, *Le Maître intérieur* ; — Jules Chaix-Ruy, *La perception du temps chez S. Augustin* ; — Jean de Pange, *La cité de Dieu* ; — Ch. Boyer, S. J., *La contemplation d'Ostie.*

Enfin, l'excellente *Revue de Philosophie* (dirigée par le P. Peillaube) a publié un fascicule extraordinaire, véritable monument de science philosophique et théologique élevé à la gloire du Docteur [2]. Dix spécialistes ont apporté leur contribution : R. P. F. Cayré, *La contemplation et la raison d'après S. Augustin* ; — R. Jolivet, *Doctrine augustinienne de l'illumination* ; — Ch. Boyer, *La philosophie et la théologie de S. Augustin* ; — B. Roland-Gosselin, *Les fondements de la morale de S. Augustin* ; — Abbé H. Arquillière, *L'augustinisme politique* ; — Y. de la Brière, *La conception de la paix et de la guerre chez S. Augustin* ; — Raoul Carton, *Christianisme et Augustinisme de Boèce* ; — R. P. G. Théry, *L'augustinisme médiéval et le problème de l'unité de la forme substantielle* ; — E. Gilson, *L'avenir de la métaphysique augustinienne* ; — Jacques Maritain, *La sagesse augustinienne.*

Dans ce recueil, nous noterons tout particulièrement l'article de M. Jolivet. L'auteur y rappelle comment S. Augustin, sans tomber dans l'ontologisme, montre l'âme humaine illuminée par Dieu. Mettant en relief le problème de la valeur de nos idées, le Docteur d'Hippone « s'efforce de conduire l'âme à l'intuition de l'absolu présent en elle... par un contact continuel avec Dieu, que renouvelle constamment chacun de nos actes intellectuels. »

Mais le monument collectif le plus important est à coup sûr le recueil des Actes de la « Semaine augustinienne et thomiste » organisée à Rome, pendant la semaine de Pâques 1930, par l'Académie de St-Thomas. Ce recueil, depuis longtemps annoncé, est enfin paru [1]. En voici le sommaire :

Prœmium. — *Litteræ Encyclicæ Pii Papæ XI. Lettera di S. E. il Card. Pacelli.*

Pars prima. — Conventus vespertini (Orationes) : Salvatore Talamo, *Discorso inaugurale.* — Card. Alessio-E. Lepicier, *Sant'Agostino.* — Et. Gilson, *L'idée de philosophie chez S. Augustin et chez S. Thomas.* — Antonio Casamassa, *Le Fonti della filosofia di S. Agostino.* — Carolus Boyer, *De fundamento moralitatis secundum S. Augustinum.* — Martinus Grabmann, *De quæstione « Utrum aliquid possit esse simul creditum et scitum » inter scholas Augustinismi et Aristotelico-Thomismi medii-ævi agitata.* — Gabriel Théry, *L'Augustinisme médiéval et le problème de l'unité de la forme substantielle.* — Card. Camillo Laurenti, *S. Agostino e S. Tommaso.*

Pars altera. — Conventus matutini (Relationes et discussiones) : Reginaldus Garrigou-Lagrange, *De natura creata per respectum ad supernaturalia secundum sanctum Augustinum.* — Joachim Sestili, *Argumentum augustinianum de existentia Dei.* — Hieronymus a Parisiis, *De unione animæ cum corpore in doctrina D. Augustini.* — Bartholomæus Xiberta, *De abstractivo apud S. Augustinum.*

Elenchus eorum qui in conventibus verba fecerunt. Index auctorum.

Une des plus importantes conclusions, soulignée à la fois par le P. Théry et par S. E. le card. Laurenti, c'est que S. Thomas est, au moyen âge, le véritable continuateur de S. Augustin.

4. A côté d'études et de monographies ayant trait à la personne ou à la doctrine de S. Augustin, le XV[e] centenaire nous aura valu quelques traductions des œuvres mêmes d'Augustin.

Voici tout d'abord le *De cura pro mortuis gerenda*, traduit et commenté par le R. P. Landès, S. M. [2]. La première moitié du volume renferme une biographie sommaire de S. Augustin : « Naturellement et logiquement, ne convient-il pas de connaître l'auteur avant son œuvre ; et si l'œuvre révèle l'ouvrier, l'ouvrier aussi ne révèle-t-il pas l'œuvre ? » La traduction et le commentaire ont été publiés tout d'abord dans l'*Echo du Purgatoire*. En face des fantaisies sans fondement sérieux qu'on trouve parfois dans certains livres modernes, il était bon de mettre à la portée des fidèles (peut-être même de leur en révéler l'existence) l'étude approfondie qu'Augustin a écrite sur l'état des âmes dans l'autre monde et sur les rapports de ces âmes avec les vivants. La traduction est

[1] *Saint Augustin* (Cahiers de la Nouvelle Journée, n° 17). In-8 de 204 p., 5 fr. : Paris 1930, Bloud et Gay.

[2] *Mélanges augustiniens* In-8 de 410 p., 80 fr. Aux bureaux de la Revue, Marcel Rivière, 31, rue Jacob, à Paris.

[1] *Acta hebdomadæ augustinæ thomisticæ.*, (Romæ, 23-30 aprilis 1930). In-8 de 344 p., 25 lires ; Turin (1930), Marietti.

[2] S. Augustin, *Le Culte des Morts* Traduction, Notes et Commentaires, précédé d'un abrégé de sa vie d'après ses écrits. In-12 de VIII-314 p., 13 fr. 50 ; Paris, Klotz.

fidèle, sinon partout élégante ; le commentaire est clair et dissipe les obscurités que les lecteurs inexpérimentés pourraient trouver dans le texte d'Augustin. Le P. Landès nous offre donc « un livre traitant des morts et de l'au-delà en une doctrine solide, et un livre dont le nom de l'auteur suffit à sa recommandation » (p. VII).

Voici encore, et toujours en français, la *Cité de Dieu*, traduite par M. l'abbé Vidal, curé-doyen d'Orléansville (Alger) [1]. Les douze derniers livres de l'œuvre augustinienne sont reproduits à peu près *in extenso*. Des dix premiers, on a éliminé tout ce qui n'intéressait que le lecteur du Ve siècle ou l'érudit contemporain, notamment ce qui touche à la réfutation du paganisme. Mais les grands principes qui dominent tous les événements de l'histoire et le fait saillant de l'humanité, c'est-à-dire l'avènement de Jésus-Christ et la fondation de l'Eglise, ont été recueillis avec soin. Une nouvelle division en sections, chapitres et paragraphes met de l'ordre et de la clarté. La suite et l'enchaînement remarquables de ces extraits ne sont pas artificiels ; c'est la pensée même de S. Augustin qui se manifeste dans l'unité de son ouvrage. Les textes omis sont d'ailleurs analysés en notes au bas des pages. Par là se manifeste le but poursuivi par l'auteur : nous donner une *Cité de Dieu* dégagée d'un passé qui pourrait distraire l'attention qu'un lecteur sérieux doit apporter actuellement aux principes fondamentaux de la politique et de la vie chrétienne. Dans la Lettre-Préface, Mgr Leynaud souligne les mérites de cette traduction fidèle et élégante.

En langue italienne, signalons avec le même souci de l'actualité, la traduction de la *Cité de Dieu* par Giuseppe de Libero [2] ; le résumé qu'a fait du même ouvrage A. Cappellazzi [3] ; et enfin, la traduction des *Confessions* par Onorato Tescari [4].

5. Bien qu'elle ne soit pas un ouvrage de théologie ni l'œuvre d'un théologien, la vie de *Saint Augustin* de Giovanni Papini peut être présentée ici à nos lecteurs [5].

L'auteur, bien connu pour son *Histoire du Christ* (voir *Ami* 1922, p. 249), expose dans la préface ses « rapports avec S. Augustin, » et dit comment il s'est cru « prédestiné à écrire ce livre. » Livre sans prétention et qui n'apporte à la biographie d'Augustin que la vie et le charme du style de l'auteur. Papini n'a pas voulu écrire une « vie romancée » ; il retrace simplement l'histoire extérieure et intérieure du grand Africain, et il le fait avec simplicité et probité. Ce n'est pas une paraphrase des *Confessions*, ni un exposé complet de la pensée d'Augustin ; c'est surtout l'histoire d'une âme, et le peu que Giovanni Papini dit de l'œuvre immense de l'évêque d'Hippone ne sert qu'à jeter plus de lumière sur l'esprit qui la conçut et à donner de sa grandeur une image moins mutilée. Papini s'exprime ici non en patrologue ou en théologien, mais en artiste, en psychologue et en chrétien.

Sur quelques points, il pense avoir apporté quelques traits nouveaux. Il signale très particulièrement quelques fautes monstrueuses qu'aurait commises Augustin avec ses amis dans la période de l'adolescence. Un critique avisé pensera que Papini, historien d'occasion, fait dire ici aux textes autre chose que ce qu'ils signifient. L'adolescence et la jeunesse d'Augustin furent assez orageuses pour qu'il soit inutile d'assombrir encore le tableau. Pour d'autres détails, on peut se fier à l'auteur : sa documentation est sérieuse et les notes recueillies en fin du volume en font foi.

Au point de vue historique, il faut encore citer le bel article de P. de Labriolle, *Augustin (Saint), évêque d'Hippone*, dans le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, t. V, col. 440-473. Après avoir rappelé les sources de la biographie d'Augustin, l'auteur trace une esquisse de sa vie, étudie en lui le polémiste, condense en quelques pages de judicieuses appréciations sur sa correspondance, sur la *Cité de Dieu*, sur la personnalité d'Augustin, et clôt son étude par une abondante bibliographie.

§ II. — Théologie médiévale

1. Si nous rattachons à la théologie médiévale les diverses études publiées dans les « *Mélanges Mandonnet* [1], » c'est que la plupart de ces études ont pour objet des points de doctrine ou d'histoire se rapportant à S. Thomas d'Aquin (vol. I) ou à d'autres auteurs du moyen âge (vol. II).

Il ne saurait être question de donner ici une analyse de ces études, au nombre de plus de quarante. Notre tâche doit se réduire au rôle d'indicateur, avec l'espoir toutefois que le seul énoncé des titres suffira à éveiller la curiosité et le désir dans l'esprit de nombreux lecteurs.

[1] S. AUGUSTIN : *La Cité de Dieu, Extraits suivis contenant toute la doctrine du saint Docteur*, par G. VIDAL, curé-doyen d'Orléansville (Alger). In-8 de 384 p., 35 f., Avignon, 1930, Aubanel père. — L'ouvrage est cédé au prix réduit de 25 f. aux ecclésiastiques qui s'adressent directement à l'auteur.

[2] *La Città di Dio, traduzione e riduzione secondo il disegno generale dell'opera, con note*, per Giuseppe DE LIBERO. In-16 de 474 p. Milan, 1930, Hoepli.

[3] Sac. A. CAPPELLAZZI, *Nel XVe centenario di S. Agostino. Un piccolo presente al Grande del pensiero*. In-8 de 66 p. Crema, 1930, Buona Stampa.

[4] SANT'AGOSTINO. *Le Confessioni, tradotte* da Onorato TESCARI. In-8 de XL-591 p. Turin, 1930, Societa editrice internazionale.

Nous insisterons très particulièrement ici sur l'intéressante plaquette de M. le chanoine E. FOUQUEAU, aumônier du Carmel d'Orléans, *L'Ame de S. Augustin d'après ses « Confessions »* (Secrétariat des Œuvres, 14, rue Ste-Anne, Orléans ; 3 f. 85). On y suit avec passion le drame qui fait peu à peu de ce grand pécheur, de ce subtil hérétique, un grand saint, le plus intelligent peut-être et le plus moderne des Peres de l'Eglise.

[5] Giovanni PAPINI. *Saint Augustin*, traduit de l'italien par Paul-H. MICHEL. In-16 de VI-302 p., 15 fr. Paris, 1930, Plon.

Parmi les biographies publiées en langues étrangères, signalons : Heinrich Hubert LESAAR, *Der heilige Augustin, ein Lebensbild*, mit acht Bildern. In-8 de XII-313 p. Munich, Pustet ; — Fr. Nicolaus CONCETTI, O. E. S. A., *S. Augustini vita*. In-8 de XV-589 p. Tolentini, 1929, F. Filelfo ; — Fr. P. FABO DE MARIA, agostino recoleto, *La Juventud de San Agustin ante la critica moderna*. In-8 de XLVII-446 p. Madrid, 1929, Bruno del Almo.

[1] *Mélanges Mandonnet*, deux vol. in-8 de la *Bibliothèque Thomiste*, de 511 et 498 p. ; chaque vol. 75 f. ; Paris (1930), J. Vrin, éditeur.

Volume I. — 1. Cl. SUERMONDT, O. P. *Le texte léonin de la Prima Pars de S. Thomas. Sa révision future et la critique de Bäumker.* — 2. P. GLORIEUX. *Le « Contra Impugnantes » de S. Thomas, ses sources, son plan.* — 3. A. MANSION. *Le commentaire de S. Thomas sur le « De sensu et sensato » d'Aristote. Utilisation d'Alexandre d'Aphrodise.* — 4. J. DESTREZ. *La lettre de S. Thomas d'Aquin, dite lettre au lecteur de Venise, d'après la tradition manuscrite.* — 5. M.-D. CHENU, O. P. *Les réponses de S. Thomas et de Kilwardby à la consultation de Jean de Verceil* (1271). — 6. M.-M. GORCE, O. P. *La lutte « Contra Gentiles » à Paris au XIIIe siècle.* — 7. C. SPICQ, O. P. *L'aumône : obligation de justice ou de charité ? S. Thomas, Sum. Theol., IIa-IIæ, q. 32, a. 5.* — 8. T. DEMAN, O. P. *Le péché de sensualité.* — 9. J. WEBERT, O. P. *« Reflexio ». Etudes sur les opérations réflexives dans la psychologie de S. Thomas d'Aquin.* — 10. P. SYNAVE, O. P. *La révélation des vérités divines naturelles d'après S. Thomas d'Aquin.* — 11. Et. GILSON. *Réflexions sur la controverse S. Thomas-S. Augustin.* — 12. E. HOCÉDEZ, S. J. *Gilles de Rome et S. Thomas.* — 13. R.-M. MARTIN, O. P. *Les questions sur le péché originel dans la « Lectura Thomasina » de Guillaume Godin, O. P.* — 14. M. JUGIE. *Georges Scholarios et S. Thomas d'Aquin.* — 15. B. F. M. XIBERTA, O. C. *Le thomisme de l'Ecole Carmélitaine.* — 16. A. PÉREZ GOVENA, S. J. *Teologos no espagnoles formados en Espana profesores de la Minerva.* — 17. M. VAN DEN OUDENRIJN, O. P. *Une ancienne version arménienne de la Somme de S. Thomas.*

Volume II. — 1. Ch. BEESON. *Insular Influence in the quæstiones and Locutiones of Augustine.* — 2. V. GRUMEL. *Le surnaturel dans l'humanité du Christ viateur d'après Léonce de Byzance.* — 3. THÉRY, O. P. *L'entrée du pseudo-Denys en Occident : I. Premier envoi d'ouvrages de Denys, en Gaule, vers 758. II. Second envoi des ouvrages de Denys, en Gaule, par Michel Le Bègue.* — 4. LAISTNER. *Rivipullensis 74 and the Scolica of Martin of Laon.* — 5. FOURNIER. *Essai de restitution d'un manuscrit pénitentiel détruit.* — 6. ROLAND-GOSSELIN, O. P. *Sur les relations de l'âme et du corps, d'après Avicenne.* — 7. ASIN PALACIOS. *Un aspecto inexplorado de los origines de la Teologia escolastica.* — 8. JACQUIN, O. P. *Les « rationes necessariæ » de saint Anselme.* — 9. DE GHELLINCK, S. J. *Un chapitre dans l'histoire de la définition des sacrements au XIIe siècle.* — 10. LANDGRAF. *Das Sacramentum in voto in der Frühscholastik : I. Die Ueberlieferung der Frage ; II. Die Vertiefung der Beweisführung ; III. Der Hauptgegenstand des spekulativen Interesses ; IV. Die Kasuistik.* — 11. WILMART, O. S. B. *Magister Adam Cartusiensis.* — 12. LACOMBE. *La Summa Abendonensis.* — 13. DULONG. *Etienne Langton versificateur.* — 14. MASNOVO. *Guglielmo d'Auvergne e l'Università di Parigi dal 1229 al 1291.* — 15. LOTTIN, O. S. B. *La théorie des vertus cardinales de 1230 à 1250 : I. Le nombre des vertus cardinales ; II. Le terme de vertu cardinale ; III. Vertu cardinale et vertu théologale.* — 16. RAND. *A Friend of the Classics in the times of St Thomas Aquinas.* Appendice : *Excerpta Turonensia.* — 17. Olivier MARTIN. *Les chapes de plomb.* — 18. SIMONIN, O. P. *La connaissance humaine des singuliers matériels d'après les Maîtres franciscains de la fin du XIIIe siècle.* — 18. KOCH. *Philosophische und theologische Irrtumslisten von 1270-1329. Ein Beitrag zur Entwickelung der theologischen Zensuren.* — 19. GRABMANN. *Studien über den Averroïsten Taddee da Parma (circa 1320).* — 20. THORNDIKE LYNN. *Franciscus Florentius, or Paduanus, an Inquisitor of fifteenth Century, and his Treatisi on Astrology and Divination, Magic and Popular Superstition.* — 21. WALZ, O. P. *Zur Lebensgeschichte des Kardinals Nikolaus von Schönberg, O. P.* Appendice : *Erstmals veröffentichte Texte.* — 22. LITTLE. *The Friars and the Foundation of the Faculty of Theology in the University of Cambridge.* — 23. LÖHN, O. P. *Die Dominikaner an den deutschen Universitäten am Ende des Mittelalters.* — 24. BÉLA IVANYI. *Bilder aus der Vergangenheit der ungarischen Dominikanerprovinz unter Benützung des Zentralarchivs des Dominikanerordens in Rom.*

Les deux volumes sont précédés d'une courte dédicace au R. P. Mandonnet. Dans le premier, bibliographie complète du P. Mandonnet. A la fin du second, une double table : noms propres de personnes ; manuscrits consultés.

2. Dans le premier volume de ces *Mélanges*, le P. Hocédez a rapproché Gilles de Rome de S. Thomas d'Aquin. Ce rapprochement, nous le retrouvons au cours de la longue *Introduction* que le même auteur consacre à l'édition critique du texte des *Theoremata de Esse et Essentia* de l'archevêque de Bourges [1]. On sait quelle place de premier plan est accordée par la théologie moderne et contemporaine à la question de la distinction réelle de l'essence et de l'existence. Il ne semble pas qu'au temps même de S. Thomas il en ait été ainsi. Le P. Hocédez, — que son *Richard de Middleton* (voir *Ami* 1926, p. 457) a placé parmi les meilleurs historiens et critiques de la littérature médiévale, — tout en professant que S. Thomas a enseigné la distinction réelle, affirme que Gilles de Rome ne l'a pas entendue de la même façon que le Docteur Angélique : « Gilles a renforcé la distinction réelle, l'a entendue dans un sens plus matériel, plus physique, que S. Thomas » (p. 53 de l'Introduction). Bien plus, « la théorie de Gilles est... une déviation dans le sens d'une conception plus matérielle de la distinction réelle » (p. 57). Contrairement à S. Thomas, Gilles de Rome « conçoit la distinction réelle en fonction de la séparabilité » (p. 62). Certes, Gilles est disciple de S. Thomas, mais disciple assez libre et indépendant. En ce qui concerne la distinction réelle, les expressions égidiennes sont parfois outrancières ; jamais S. Thomas n'eût accepté de dire que l'essence et l'existence diffèrent *ut res et res*. En un sens large, c'est vrai ; en accordant au mot « chose » sa signification stricte, ce n'est plus vrai, du moins au sens thomiste. Gilles posant nettement la question de l'essence et de l'existence en fonction des problèmes théologiques, a rendu le monde théologique conscient de l'importance du problème. Mais, par l'exagération même de ses expressions, il a partagé ses contemporains et ses disciples et sur la pensée de S. Thomas et sur l'adhésion due à une pareille doctrine. Voici la conclusion du P. Hocédez :

« Gilles, par sa « réification » de la distinction réelle, a outré la pensée de S. Thomas d'Aquin. Il

[1] « Museum Lessianum » ; Section philosophique. — ÆGIDII ROMANI *Theoremata de Esse et Essentia* texte précédé d'une Introduction historique et critique par Edgar HOCEDEZ, S. J., professeur de Théologie. In-8 de XIV-(128)-190 p., 65 f. belges, Louvain, 1930.

est la cause responsable des exagérations de certains thomistes du XVe siècle dont parle M. de Solages (*Le procès du thomisme*, t. x (1927), p. 395) ; il a créé la confusion qui règne dans la matière. Gilles est l'inventeur du monstre qui a effarouché Scot et Suarez. Ce que ces maîtres ont compris et combattu, c'est la doctrine égidienne, qu'ils ont d'ailleurs encore exagérée, la distinction *solidement* réelle que Gilles a soutenue. Les adversaires du thomisme ont forcé cette distinction au point d'en faire une séparation, au moins possible, de deux éléments en présence : essence et existence... Suarez identifie distinction réelle et séparabilité, au moins *de potentia absoluta Dei*, et affirme en conséquence : *Essentiam creatam in actu extra causas constitutam, non distingui realiter ab existentia, ita ut sint duæ res seu entitates distinctæ*. Posée en ces termes, la question n'est plus du tout le problème envisagé par les thomistes ; S. Thomas lui-même répondrait : « Non ! »

« Il faut avouer que Gilles a donné prise à leurs malentendus. Contre Gilles leurs arguments ne sont pas sans valeur, mais ils n'atteignent pas S. Thomas. Et Suarez n'avait pas tort de refuser de reconnaître dans S. Thomas la distinction égidienne » (p. 116-117 de l'Introduction).

L'Introduction historique et critique du P. Hocédez passe en revue les bibliographes et éditeurs des *Theoremata*, fixe leur date de composition, en précise le but et l'occasion et marque la nouveauté de la théorie égidienne. Suivent des considérations plus générales sur la doctrine de Gilles, les affinités de Gilles avec S. Thomas, les influences néo-platoniciennes, le réalisme de Gilles, son influence et l'énigme qui en est résultée dans le thomisme. L'Introduction se clôt par une courte étude sur les manuscrits des *Theoremata*.

3. Gilles de Rome n'est pas seulement un théologien spéculatif : il a aussi écrit, à l'occasion des dissensions entre Boniface VIII et Philippe le Bel, un traité *De ecclesiastica potestate*, consacré à la défense des thèses les plus extrêmes sur le droit pontifical. Cet ouvrage avait été signalé dès 1858 par Ch. Jourdain (voir *Dict. de Théologie cath.*, t. VI, col. 1364). En 1908, le texte entier en fut édité pour la première fois par MM. Oxilia et Boffito, d'après le *Cod. Magliabechiano* I, VII, 12 de la Bibliothèque de Florence (*Un trattato inedito di Egidio Colonna*, in-8 de LXXXI-172 p., Florence, B. Seeber). Mais cette édition italienne était encore défectueuse. Aussi doit-on remercier M. Richard Scholz, professeur à l'Université de Leipzig, de nous avoir enfin donné une édition pleinement satisfaisante [1]. L'auteur a consulté non seulement le manuscrit de Florence, mais encore les autres sources anciennes, où l'on trouve l'œuvre de Gilles. Une collation minutieuse et critique de ces différentes sources a abouti à donner un texte absolument correct. De plus, chaque autorité biblique, patristique, juridique, sur laquelle Gilles appuie son exposition, est indiquée avec sa référence précise, et quant à l'auteur primitif, et quant aux intermédiaires, s'il y a lieu. Ainsi cette nouvelle édition permettra de consulter sans peine et d'utiliser facilement l'œuvre si importante de Gilles de Rome.

M. Scholz admet que le traité *De ecclesiastica potestate* est antérieur à la Bulle *Unam Sanctam* et doit se placer entre février et août 1302.

Faut-il mettre la théologie qui s'y révèle en opposition avec la philosophie du *De Regimine principum* ? M. Scholz le pense ; mais peut-être serait-il plus exact de se rallier à l'opinion de M. Rivière, qui voit dans cette prétendue opposition une simple différence d'aspects [1].

4. La publication faite par M. Scholz a empêché M. l'abbé Stanislaw Bross d'éditer le *De ecclesiastica potestate*, comme il en avait formé et déjà, devant le Jury de la Faculté de théologie de l'Institut catholique, réalisé le louable projet. La priorité appartenait cependant à M. Bross. Mais des difficultés techniques retardèrent l'impression de son ouvrage et permirent à M. Scholz d'arriver premier. Du moins, M. Bross nous dédommage-t-il en publiant son *Introduction*, savoir, l'étude critique des sources du traité de Gilles [2].

Cette étude critique est précédée d'une esquisse biographique sur Gilles (p. 12-33). Vient seulement ensuite l'étude des manuscrits du traité *De ecclesiastica potestate* (p. 35-48). Un chapitre spécial a pour objet les sources particulières de ce traité, la Sainte Ecriture, la Glose, la Tradition patristique, quelques auteurs profanes ou contemporains, le droit canon et même une fois le droit romain (p. 49-57). L'exposé des idées principales du traité fait l'objet du dernier chapitre (p. 58-76). Une conclusion, assez brève, porte un jugement d'ensemble sur Gilles de Rome, et tente une synthèse doctrinale des rapports de l'Eglise et de l'Etat ; sur ce dernier point, la matière était trop complexe et exigeait trop de nuances pour pouvoir être même simplement esquissée en trois pages.

5. Dans les discussions politico-religieuses du moyen âge, la théologie a parfois servi la politique plus que la religion. C'est le cas du traité *De translatione Imperii*, qu'Alexandre de Roes, chanoine de Cologne vivant à la Curie, écrivit en 1281, en y insérant un petit traité du chanoine Jourdain d'Osnabrück, *De prærogativa Romani Imperii*, le tout précédé d'une lettre dédicatoire au cardinal Jacques Colonna.

Ces deux dissertations ont pour but d'établir le rôle providentiel de l'Empire dans l'économie du monde chrétien et de faire valoir les raisons d'ordre historique ou religieux qui en doivent assurer la possession au peuple allemand. Réaction, sans doute, contre la politique des princes d'Anjou qui tendaient à faire prédominer l'influence française sur le Saint-Siège. Il y a là un document de première importance sur la psychologie politique du moyen âge et sur les prétentions déjà carac-

[1] Richard SCHOLZ. *Ægidius Romanus : De ecclesiastica potestate.* In-8 de XIV-215 p., 15 marks. Weimar, 1929, Bolhaus.

[1] Cf. *Le problème de l'Eglise et de l'Etat au temps de Philippe le Bel*, Louvain, 1926, p. 191 et suiv. (Sur cet ouvrage de J. Rivière, voir *Ami*, 1926, p. 705).

[2] Stanislaw BROSS. *Gilles de Rome et son traité « De ecclesiastica potestate. »* In-8 de 86 p., 15 f. Paris, 1930, Beauchesne.

térisées du nationalisme germanique. M. H. Grundmann, perfectionnant le travail fait en 1868 par G. Waitz, vient de rééditer ces curieuses pages [1], en se servant pour établir le texte d'une façon définitive, des deux manuscrits Wolfenbüttel, *lat. 249* et Vienne, *lat. 595*, qu'avait trop négligés Waitz. Une table des noms propres cités avec des références précises clôt le volume.

6. Déjà au IXe siècle la théologie s'occupait des rapports du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel. L'étude des doctrines médiévales sur ce sujet présente un tel intérêt que M. l'abbé Arquillière, professeur à l'Institut catholique de Paris, inaugure une nouvelle collection : « L'Eglise et l'Etat au Moyen Age. »

Le premier volume est dû au R. P. Reviron et a pour thème le traité *De Institutione regia* de Jonas, évêque d'Orléans au IXe siècle [2]. Il se divise naturellement en deux parties : *étude* et *texte*.

L'étude retrace la vie de Jonas, son œuvre littéraire ; expose l'histoire et la composition du *De Institutione regia ;* en recherche les sources et enfin se clôt par la synthèse des idées politico-religieuses de Jonas. Ces idées, en somme, sont encore bien rudimentaires. Le traité n'est qu'une sorte de « chaîne, » constituée avec les éléments fournis par la tradition scripturaire et patristique, surtout augustinienne. Il n'est ni suffisamment complet, ni assez logique pour qu'on y puisse trouver une doctrine cohérente. Il semble bien que Jonas n'a pas encore la notion d'une autorité civile différente de l'autorité ecclésiastique *par sa fin ;* c'est *par les moyens* qu'il distingue les deux autorités, et l'on ne voit pas très bien en quel sens la logique pourrait tirer les conclusions de telles prémisses. D'ailleurs le *De Institutione regia* ne s'embarrasse pas de spéculations. Jonas, attaché avant tout à son devoir d'évêque, se tourne vers l'action pratique. Son traité, écrit pour enseigner aux fidèles l'attitude à observer à l'égard du pouvoir royal, « est un ouvrage de morale et de morale religieuse, plus que de politique proprement dite. La politique n'y est qu'un chapitre de la morale » (p. 114).

Le texte est établi d'après l'unique manuscrit actuellement connu, le *D 168* de la Bibliothèque des Chanoines de St-Pierre de Rome, en l'amendant d'après l'édition « nouvelle » de 1723, de Luc d'Achery, qui tenait compte d'un « manuscrit d'Orléans, » incomplet d'ailleurs et aujourd'hui perdu. Désormais, le texte seul du P. Raviron devra être consulté ; et celui de Migne (*P. L.*, t. 106) abandonné.

7. Les ouvrages de M. Gilson apportent toujours au philosophe un véritable régal intellectuel. Mais le théologien trouve aussi à y glaner. Le dernier volume paru, *Etudes sur le rôle de la pensée médiévale dans la formation du système cartésien*, [1] est caractéristique à cet égard.

L'ouvrage se divise en deux parties, suivies d'un appendice considérable.

La première partie fournit de précieuses indications sur les sources médiévales de quelques doctrines cartésiennes. Le ch. II met en opposition Descartes et la scolastique dans une question de physiologie, le mouvement du cœur. Le ch. III montre les ressemblances et les différences des *Météores* de Descartes et du commentaire des jésuites de Coïmbre sur les *Météores* d'Aristote. Mais le ch. IV, « l'innéisme cartésien et la théologie » nous intéresse particulièrement. M. Gilson y rappelle que la distinction radicale de l'âme et du corps, — pensée et étendue, — telle que l'a conçue Descartes, oblige le philosophe à considérer que l'âme peut être introduite à la connaissance de Dieu sans sortir d'elle-même. Aussi pour établir que la physique nouvelle n'était pas incompatible avec les vérités fondamentales de la religion, Descartes dut affirmer que, sans faire intervenir la connaissance sensible, sans sortir de l'âme seule, une apologétique catholique était possible. Il lui fallut abandonner la thèse de S. Thomas sur l'origine de nos connaissances et la remplacer par la théorie de l'innéité de l'idée de Dieu. M. Gilson croit trouver quelque explication de la genèse de la thèse cartésienne de l'innéisme dans les fréquentations de Descartes avec certains théologiens et philosophes, plus augustiniens que thomistes, notamment le cardinal de Bérulle, le P. Gibieuf, Silhon, et le P. Mersenne.

Mais cette école avait des racines jusqu'au moyen âge. Avant et après S. Thomas, la doctrine des idées innées a été enseignée et on en a étendu l'application au problème capital des preuves de l'existence de Dieu. Le problème historique serait intéressant à exposer longuement, et M. Gilson se contente de renvoyer ici à quelques spécialistes : toutefois, il note opportunément que bien des nuances doivent être apportées à la thèse de l'innéisme médiéval (p. 29).

Dans la deuxième partie, la critique des formes substantielles enseignées par la scolastique (ch. I) n'apporte à la théologie aucun élément propre, sauf peut-être en ce qui concerne l'âme, forme du corps. Il n'en est pas de même du ch. II, « le *Cogito* et la tradition augustinienne. » Le doute méthodique a-t-il été emprunté par Descartes à Augustin ? C'est là un gros problème, que M. Gilson a discuté plus longuement dans son étude *L'Avenir de la métaphysique augustinienne*, parue dans le no spécial do la *Revue de Philosophie* consacré à S. Augustin (voir ci-dessus). M. Gilson estime que la méthode de S. Augustin se

[1] Herbert GRUNDMANN. *Alexander von Roes : De Translatione Imperii, und Jordanus von Osnabrück : De prœrogativa Romani Imperii.* In-8 de 38 p., 2 marks. Dans la collection : *Quellen zur Geistesgeschichte des Mittelalters und der Renaissance*, dirigée par W. Goetz ; Liepzig et Berlin, 1930, Teubner.

[2] Jean REVIRON, *Les Idées politico-religieuses d'un Evêque du IXe siècle. Jonas d'Orléans et son « De Institutione Regia. »* Etude et texte critique (Collection « L'Eglise et l'Etat au moyen âge »). In-8 de 198 p., 35 f. ; Paris, 1930, J. Vrin.

[1] Et. GILSON. *Etudes sur le rôle de la pensée médiévale dans la formation du système cartésien.* In-8 de 336 p., 40 f. ; Paris (1930), J. Vrin.

distingue profondément de celle de Descartes. Néanmoins, ajoute-t-il,

« il reste vrai de dire que, méthode à part, Descartes s'était engagé par la force des idées dans une voie qui le ramenait à celle de S. Augustin. Puisqu'il décide en mathématicien de partir de la pensée, il ne peut plus, en métaphysicien, partir d'une autre pensée que de la sienne. Et puisqu'il a décidé d'aller de la pensée à la chose, il ne peut pas définir sa pensée autrement que par le contenu qu'elle exhibe à l'intuition qui l'appréhende, il ne peut pas ne pas la distinguer du corps par le mode selon lequel il l'appréhende, ni enfin s'appuyer sur autre chose qu'elle pour aller à ce qui n'est pas elle, et d'abord à Dieu...

En abandonnant l'empirisme thomiste, Descartes se fermait la métaphysique thomiste ; pourtant, il lui fallait une métaphysique et même, ainsi qu'on l'a vu, une métaphysique de la distinction de l'âme et du corps ; celle de S. Augustin était là, toute prête à l'accueillir. C'est pourquoi, à partir de ce point, nous allons voir Descartes réinventer constamment, non sans les transposer avec originalité et les prolonger parfois avec une surprenante profondeur, les thèses maîtresses de la métaphysique augustinienne et, avant tout, la preuve augustinienne de l'existence de Dieu. Puisqu'il était parti, lui aussi, de l'existence de la pensée, S. Augustin avait dû chercher dans la pensée l'effet dont la présence postule l'existence du Dieu qui en est la cause. Il avait cru voir cet effet dans la vérité, dont les caractères de nécessité, d'immutabilité et d'éternité ne sauraient trouver leur raison suffisante dans la pensée muable et contingente de l'homme qui la pense. Après lui, S. Anselme avait jugé nécessaire de modifier et de simplifier la preuve, en lui donnant pour base, au lieu de la vérité, l'idée même de Dieu, dont le contenu nous apparaît tel qu'il postule de lui-même l'existence de son objet. C'était la seule issue vers Dieu qui s'offrît à Descartes, dès lors que, rejetant en même temps que l'empirisme thomiste la possibilité de toute preuve cosmologique, il lui fallait chercher dans la pensée la marque laissée sur elle par son Auteur » (p. 200-201).

Aussi les chapitres suivants nous font-ils entrer plus avant dans la théologie cartésienne, toujours en vive opposition avec la théologie thomiste. Preuve par la causalité, preuve ontologique, véracité du témoignage divin comme gage de l'existence du monde extérieur, tels sont les points principaux au sujet desquels il faut marquer l'antagonisme. Et cet antagonisme se poursuit en matière anthropologique, en raison de la distinction radicale posée par Descartes comme un principe incontestable entre l'âme et le corps, la pensée et l'étendue : « Le tout, dit spirituellement M. Gilson, n'était le tout que parce qu'il n'était pas fait de deux morceaux isolés ; Descartes qui se donne d'abord deux morceaux, ne réussit plus à les rejoindre pour faire un homme » (p. 254).

Les comparaisons continuelles que l'auteur fait des doctrines médiévales et des doctrines cartésiennes décèlent le but de son ouvrage, où certes il n'a pas « la naïveté de considérer Descartes comme un philosophe scolastique. » Mais il constate « les méandres parcourus sous nos yeux par sa Métaphysique, cherchant en Dieu la cause de l'idée que nous en avons pour posséder une preuve *a posteriori*, comme S. Thomas, puis analysant l'idée de Dieu pour avoir une preuve *a priori*, comme S. Anselme, et donnant ainsi l'impression, malgré l'éclatante originalité de certaines de ses parties, d'être dans son ensemble une sorte de transposition de la philosophie médiévale » (p. 255) De là, « la nécessité qui s'impose à l'historien de ne pas ignorer cette dernière, s'il prétend expliquer la philosophie de Descartes et en dégager l'esprit, car on ne peut comprendre le cartésianisme sans le confronter continuellement avec cette scolastique qu'il dédaigne, mais au sein de laquelle il s'installe et dont, puisqu'il l'assimile, on peut bien dire qu'il se nourrit. »

La première partie du volume contient des études parues à Strasbourg en 1921, dans les « Publications de la Faculté des Lettres, » études depuis longtemps épuisées. La deuxième partie contient le texte de leçons professées aux Universités de Bruxelles et de Londres, inédites en partie ou introuvables aujourd'hui. Enfin, l'appendice renferme divers mémoires qui complètent utilement l'ensemble de ces travaux.

§ III. — Théologie du Verbe Incarné

1. Le R. P. d'Alès poursuit la publication de ses traités dogmatiques. Voici aujourd'hui le *De Verbo Incarnato*, exposé avec une ampleur digne de ce riche sujet [1].

Si la méthode adoptée par l'auteur modifie quelque peu l'ordre suivi par S. Thomas dans la IIIa, la doctrine de l'angélique Docteur est fidèlement conservée La méthode analytique, qui cadre mieux avec les exigences de la critique et les données de l'histoire, conduit le P. d'Alès de la connaissance de la double nature, affirmée par N.-S. J.-C., par la Révélation ou par l'histoire, jusqu'à celle de l'union hypostatique, en laquelle réside à proprement parler le mystère de l'Homme-Dieu. A ces deux premières parties de l'ouvrage succède la troisième, ayant pour objet la médiation du Christ, soit le mystère de la Rédemption.

Le Ier livre s'attache surtout à la démonstration de la divinité du Christ, que certains textes de l'A. T. laissent déjà soupçonner. Jésus a affirmé être le Messie annoncé par les prophètes, et cette affirmation est historiquement vérifiée par la réalisation des prophéties messianiques en sa personne. Bien plus, le N. T. tout entier démontre la divinité du Christ, et l'Eglise primitive y a cru fermement. Un dernier chapitre expose la réalité de l'humanité du Christ.

Le IIe livre contient l'exposition du mystère de l'union hypostatique. L'ordre des thèses suit le développement logique du dogme au cours des siècles : l'unité de personne en Jésus Christ, la maternité divine et l'hérésie nestorienne, les con-

[1] *Prima Lineamenta Tractatus Dogmatici De Verbo Incarnato*, quem in instituto catholico Parisiensi habebat Adhémar d'Alès, S. J. Lector. In-8 de xv-490 p., 45 f. Paris (1930), Beauchesne.

séquences de dogme quant à la communication des idiomes, la filiation naturelle du Christ et l'hérésie adoptianiste, l'existence des deux natures et l'hérésie monophysite, la dualité d'opérations et l'hérésie monothélite. Toutes ces questions proprement dogmatiques, avec leurs divers aspects historiques, sont exposées à la lumière de l'Ecriture et de la Tradition. Mais au développement dogmatique, accompli par la Tradition, succède le développement théologique, œuvre de la scolastique. Parmi les diverses explications philosophiques proposées pour expliquer l'union hypostatique, l'auteur s'attache à celle qu'on rapporte communément à S. Thomas et à Capreolus, celle-là même qu'a adoptée Billot dans son traité *De Verbo Incarnato* et que le P. d'Alès lui-même a déjà esquissée dans le *Dict. apol. de la Foi cath.* (art. *Thomisme*, t. IV, col. 1697 et suiv.; voir *Ami* 1929, p. 300). A signaler ici l'inévitable et nécessaire interprétation de la q. *de Unione Verbi incarnati* de S. Thomas (p. 234-237). Le traité de l'union hypostatique se clôt par des précisions sur la cause efficiente et le terme de l'Incarnation, sur la grâce capitale dans le Christ, sur la divine et la triple science humaine de Jésus.

Le livre III a pour objet l'œuvre rédemptrice du Sauveur. Que le Christ soit notre Sauveur et nous ait libérés du péché, c'est là un dogme qu'on trouve déjà obscurément supposé par les sacrifices de la gentilité, préparé dans tout l'A. T., promulgué par le Christ lui-même, et enfin pleinement déclaré dans les épîtres apostoliques. Et immédiatement, — trop rapidement peut-être, diront certains critiques, — l'auteur passe au concept théologique de ce dogme : *la satisfaction vicaire;* « satisfaction, » parce que la raison formelle de la rédemption consiste dans la réconciliation de l'homme avec Dieu grâce à une réparation offerte à Dieu pour le péché ; « vicaire, » parce que, dans cette réparation, le Christ innocent se substitue à l'homme pécheur. Il qualifie cette explication de « théorie. » Même en affirmant que la « théorie » de la satisfaction vicaire est une « doctrine commune, » il ne semble pas que ce soit assez dire. A notre avis, elle est « doctrine catholique, » enseignement du magistère ordinaire. On sait, en effet, que les théologiens du concile du Vatican avaient préparé la définition de la satisfaction vicaire : c'est donc à bon droit qu'on affirme ici que cette théorie est « fondée sur l'Ecriture, esquissée par les Pères, pleinement affirmée par les Scolastiques et recommandée par les définitions de l'Eglise. » L'auteur trace, en raccourci, l'histoire de la doctrine de la satisfaction vicaire. On sait, d'ailleurs, qu'il ne s'agit pas d'une rançon payée au démon pour délivrer l'homme de l'esclavage du péché : la satisfaction s'adresse à Dieu, dont la gloire extérieure a été lésée.

Le reste du traité étudie : 1° la gratuité de la rédemption du genre humain et la nécessité hypothétique de l'Incarnation relativement à la satisfaction exigée en fait par Dieu; 2° la rédemption objective achevée par le Christ dans l'acte même de sa mort au Calvaire, et la rédemption subjective réalisée par notre coopération ; 3° les questions relatives au sacrifice, au sacerdoce, à la royauté du Christ ; aux fonctions de Docteur, de Fondateur du N. T., de Législateur, de Juge qui appartiennent en propre au Christ ; 4° la manifestation de la royauté du Christ dans sa résurrection, son ascension et sa session à la droite de son Père ; 5° le culte du Sacré-Cœur et le culte des Saints, des images et des reliques. En appendice, un succinct mais substantiel traité *De virgine deipara*.

Dans cet ouvrage, les qualités de l'enseignement écrit du P. d'Alès s'affirment avec un nouvel éclat. *Res, non verba :* des indications précises ; des références nombreuses et toujours exactes ; une véritable Somme des passages scripturaires et des textes patristiques, la recherche des sources facilitée par des tables bien faites ; un équilibre bien conçu entre les parties dogmatiques, théologiques et scolastiques ; bref, un excellent instrument de travail, laissant au lecteur une grande initiative personnelle, tout en le dirigeant dans des voies sûres.

2. Le dogme de la rédemption a été plus particulièrement étudié par M. J. Rivière, professeur à l'Université de Strasbourg. La double étude, historique et théologique, que cet auteur a publiée sur le sujet lui a conquis une réputation méritée de spécialiste. Son enquête historique l'a amené à soumettre, au point de vue théologique, les cadres couramment adoptés à une sévère et souvent judicieuse critique qui lui a permis de formuler des conclusions assez nouvelles. Une 3e édition de l'étude théologique a récemment paru, et il convient de la présenter ici [1].

Quelques notes brèves suffiront, car il est facile de se reporter à la longue recension qui fut faite dans l'*Ami*, en 1920, p. 231. La nouvelle édition ne diffère de l'ancienne que par de menus détails : quelques additions en fin de plusieurs chapitres, et le résumé des controverses et des études postérieures à 1920 reporté en fin du volume. Aussi les remarques faites il y a onze ans sont-elles encore aujourd'hui d'actualité.

C'est dans le chapitre V de la 2e partie, intitulé : *Essai de systématisation*, que M. Rivière expose ses difficultés à admettre certaines conceptions assez courantes dans le monde théologique. La satisfaction du Christ, pour lui, ne saurait consister en un *châtiment* que le Christ aurait enduré pour nous : le châtiment n'existe que par rapport à un péché personnel. Ce n'est pas l'expliquer suffisamment non plus que d'y voir une *expiation* dans laquelle, l'idée de châtiment étant écarté, l'accent principal serait mis sur la souffrance. La satisfaction du Christ consiste essentiellement dans *l'hommage de soumission et d'amour* que

[1] Jean Rivière docteur en théologie, professeur à l'Université de Strasbourg. *Le Dogme de la Rédemption. étude théologique,* 3e édition revue et augmentée. In-12 de XX-586 p., 20 f. Paris (1930), Gabalda.

Jésus offre dans sa passion pour réparer le désordre du péché. Voilà l'essentiel de la satisfaction ; la souffrance, la passion, la mort n'en sont qu'un aspect « accidentel, en somme, et secondaire, » qu'il faut dépasser « pour aller chercher plus loin la raison ultime de sa valeur, laquelle ne peut être que d'ordre moral. »

A la base de l'explication demeurent les mêmes éléments réels. Mais « dans le système de l'expiation pénale, Jésus nous sauve PAR la souffrance, tandis que les théoriciens de la réparation morale aiment mieux dire que Jésus nous sauve DANS la souffrance. En termes d'école, on résumerait assez convenablement la première conception en disant du Christ : *Satisfecit patiendo,* et la seconde s'exprimerait sans doute dans la formule : *satisfecit patiens.* »

Les deux formules, à notre avis, ne sont pas exclusives l'une de l'autre. La preuve, c'est que M. Rivière admet tout comme nous la formule qui avait été préparée par les théologiens du concile du Vatican : « *Si quis non confiteatur ipsum Deum Verbum, in assumpta carne* PATIENDO *et moriendo, pro peccatis nostris Deo potuisse satisfacere, vel vere et proprie satisfecisse,* a. s. [1]. » Le *patiendo* n'a rien de bien compromettant. S'il est juste de reconnaître, avec tous les théologiens, que la souffrance et la mort n'ont *par elles-mêmes* aucune valeur satisfactoire et que cette valeur leur vient de l'élément moral qui les inspire, ne serait-il pas plus juste et plus conforme à toute la tradition catholique de reprendre la formule de M. Rivière en la corrigeant quelque peu : La satisfaction du Christ consiste *formellement* dans l'hommage de soumission et d'amour que Jésus offre dans sa passion pour réparer le désordre du péché, et *matériellement* dans la souffrance et dans la mort qui sont, de par la volonté divine, proposées au Verbe incarné pour manifester cette soumission et cet amour ? Le sens resterait au fond le même ; et les formules se présenteraient sous un aspect plus traditionnel. S. Thomas, d'ailleurs, a écrit, à propos de la valeur de la satisfaction du Christ : « La passion, comme telle, n'est pas méritoire, parce qu'elle a son principe à l'extérieur ; mais si on la considère selon qu'on la supporte volontairement et par conséquent en tant qu'elle a son principe à l'intérieur, elle est de la sorte méritoire. » (IIIa, q. 48, a. 1, ad I). Sur un pareil texte, l'accord se fera facilement.

3. De M. Rivière également nous avions annoncé, l'an dernier, une série d'articles sur *Le Dogme de la Rédemption après S Augustin,* parus dans la *Revue des Sciences religieuses* de Strasbourg (*Ami* 1930, p. 508). Ces articles viennent d'être réunis en volume, avec quelques brèves additions, des pièces justificatives et deux tables [2].

Provoquées par le mémoire agressif d' « Hippolyte Gallerand » (Turmel), ces pages ont d'abord pour but d'en discuter les conclusions. Mais, à l'occasion de cette controverse, elles font connaître un nombre considérable de textes qui n'avaient pas été jusqu'ici versés au dossier de la question. De ce chef, elles constituent une contribution positive à cette importante histoire du dogme de la Rédemption, dont l'acharnement de M. Turmel marque lui-même l'intérêt pressant.

La première partie de cette étude fixe la théologie de S. Léon le Grand, dans laquelle Gallerand prétendait retrouver tous les traits de la systématisation qu'il prête à Augustin, notamment une rédemption tout entière orientée vers les droits du démon. En réalité, chez Léon comme chez Augustin, l'ensemble du mystère est ordonné pour nous rendre la grâce de Dieu : la doctrine archaïque des droits du démon n'occupe en ce mystère qu'une place secondaire. Son interprétation ne saurait, en tout cas, être celle que prétend établir Gallerand, « au moyen de suppositions qui mutilent les textes, de retouches qui les déforment, de déductions qui les contredisent sous prétexte de les prolonger » (p. 66).

La deuxième partie montre qu'au temps de S. Grégoire (chez S. Grégoire lui-même et chez les derniers Pères latins), la même théorie des droits du démon n'était pas exclusive d'une sotériologie « dirigeant la foi des croyants et la réflexion des docteurs vers l'efficacité et, dans un certain sens, la nécessité devant Dieu de l'immolation du Christ pour la rémission de nos fautes. » Et là se trouve, conclut M. Rivière, non seulement le principe éloigné, mais la préparation immédiate de la systématisation que le moyen âge allait aborder (p. 138), et sur laquelle l'auteur publiera ultérieurement un troisième et dernier volume, en réfutation des erreurs de Gallerand-Turmel.

L'appendice I met en relief le rôle de la divinité du Rédempteur » et la part subsidiaire des deux natures dans l'œuvre du salut. Les appendices II et III étudient les synonymies pratiques établies entre le démon et la mort par les Pères latins et grecs. Voici la conclusion de M. Rivière :

« On a toujours fait grand état, pour battre en brèche la tradition ecclésiastique, d'une vieille théorie d'après laquelle la Rédemption aurait été conçue comme une rançon payée à Satan... Cette doctrine, dans la mesure où elle est établie, ne devient-elle pas intelligible quand on sait que les deux termes « mort » et « démon » s'employaient alors assez couramment l'un pour l'autre ? Dès lors, dire que le Christ s'est livré au démon pour prix de notre rachat, ne serait-ce pas tout simplement une manière métaphorique d'enseigner qu'il s'est livré à la mort pour notre salut ? Cette hypothèse peut avoir besoin de vérification dans chaque cas particulier. Mais, avant toute autre recherche, le moins qu'on puisse et doive dire n'est-il pas que le cadre littéraire dont nous venons de constater la persistance dans les deux branches de l'Eglise ancienne est une forte présomption en sa faveur ? » (p. 231).

L'épilogue démasque la véritable figure d'Hippolyte Gallerand, il présente aujourd'hui un in-

[1] *Schema Const. de præcipuis mysteriis fidei,* Can. 6 ; Collect. Lacensis, t. VII, col. 566.

[2] Jean RIVIÈRE, professeur à l'Université de Strasbourg. *Le Dogme de la Rédemption après S. Augustin.* In-8 de 302 p., 25 f. Paris (1931), Gabalda.

térêt surtout rétrospectif ; mais les pièces justificatives qui y sont annexées forment un dossier toujours intéressant à consulter [1].

§ IV. — La Grace et les Sacrements

1. A plusieurs reprises déjà, l'*Ami* a parlé des solides études du R. P. Ehrhard, S. J. (voir 1924, p. 134, couv.; 1928, p. 62, couv., et 875; 1929, p. 683). Voici aujourd'hui, dans une nouvelle brochure qui, comme les précédentes, constitue un véritable traité théologique, l'exposé scientifique et critique du *Surnaturel* [2].

L'auteur définit tout d'abord ce qu'on entend par *nature*. Il montre que l'âme est enfermée dans les limites de sa nature et que les aspirations au mystérieux, à l'au-delà, à l'inconnu, à l'infini, très réelles sans doute en notre âme, ne dépassent pas les exigences de la nature. C'est donc une apologétique erronée que de baser sur elles la démonstration d'une exigence du surnaturel en nous-mêmes. Entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, il n'y a pas cependant de cloison étanche : en vertu de la puissance obédientielle, en effet, la créature intelligente, quand Dieu veut le lui accorder, peut recevoir le surnaturel.

Le P. Ehrhard définit ce qu'est cette puissance obédientielle qui rend la créature capable de recevoir des impressions surnaturelles et d'être élevée à produire, comme cause instrumentale, des effets supérieurs aux forces naturelles. Toutefois la raison la plus profonde de notre aptitude au surnaturel est notre dépendance à l'égard de Dieu, dépendance dont l'origine est la relation essentielle existant entre la création et le créateur.

De son côté, le *surnaturel* est ce qui, essentiellement, est au-dessus de toute nature possible, et par conséquent relève exclusivement de l'ordre divin ; ce qui, physiquement et formellement, participe de Dieu comme tel. Le bonheur surnaturel est donc le bonheur même de Dieu ; communiqué à la créature, il exige l'assimilation immédiate de l'esprit béatifié à Dieu, dans la vision intuitive. En l'état de voie, le surnaturel ordonne l'âme humaine à cette vision. L'ordre surnaturel intervient ainsi en vue de notre fin dernière, et il suppose que nous avons été élevés à un ordre supérieur, l'ordre divin. En sorte que pour résumer l'ordre surnaturel sous ses différents aspects, on peut dire avec le P. Ehrhard :

« *Métaphysiquement*, l'ordre surnaturel est l'ensemble des êtres excédant, et en tant qu'ils excèdent intrinsèquement, toute la nature et se rapportent à Dieu considéré en lui-même ; *théologiquement*, c'est l'ensemble des dogmes et des vérités théologiques, des lois et des dispositions divines qui nous mènent à l'unique fin dernière ; *physiquement*, enfin, c'est l'ensemble de la révélation et des êtres (grâces, vertus infuses, sacrements, actes surnaturels, lumière de gloire), qui, par leur propre nature, nous conduisent à la vision intuitive de Dieu ou la constituent. »

D'une orthodoxie austère, d'une précision absolue, ces notions sur la nature et le surnaturel seront efficaces pour combattre les erreurs du rationalisme d'autrefois et du laïcisme d'aujourd'hui, qui s'efforcent de confondre les deux ordres de la nature et du surnaturel et de ne voir en celui-ci que le développement naturel des tendances du subconscient. Elles tracent aussi la voie à une saine et sûre apologétique, laquelle, tout en tenant compte des convenances, des aspirations, des inquiétudes de l'âme et du cœur, s'efforce avant tout d'établir très fermement l'existence du surnaturel et le cherche là où il se trouve, dans la Révélation.

2. La seconde édition de *La Grâce* par le R. P. Goupil [1], depuis si longtemps annoncée, est enfin parue. Nous sommes toujours en présence de la même méthode d'exposition, faite de clarté et de logique ; avec les mêmes tendances thomistes, ici cependant beaucoup plus mitigées et mélangées. Notons quelques-unes des positions prises par l'auteur : la nature de la grâce actuelle, qualité passagère, réelle mais transitoire (p. 20-21) ; la nécessité de la grâce actuelle pour chaque acte salutaire, même chez les justes (p. 29); l'explication moliniste de l'accord de la grâce et de la liberté (p. 64-69) ; la possibilité pour l'homme de se disposer par lui-même à la grâce d'une façon négative (p. 79); la distribution réelle de la grâce habituelle et de la vertu de charité (p. 111) ; l'infusion, dans la justification, des vertus morales surnaturelles (p. 129); l'état de grâce avec un motif surnaturel, seules conditions essentielles de l'acte méritoire (p. 146). L'auteur admet l'explication de Billot pour accorder la volonté salvifique universelle de Dieu et l'impossibilité pour les enfants morts sans baptême d'être sauvés (p. 89-90). Certaines autres controverses sont renvoyées à divers traités des sacrements.

Quant aux points de doctrine certaine enseignés par la foi ou par la théologie, l'auteur les présente avec toute la fermeté désirable. Les preuves d'Ecriture, de Tradition, de raison théologique sont exposées avec le développement exigé par le but qu'il se propose. S'il a gardé et traduit de son mieux certains termes d'école nécessaires

[1] M. Rivière annonce la publication prochaine d'un volume de théologie historique, *Le Dogme de la Rédemption, Etudes critiques et documents*, Louvain, Bibliothèque de la *Revue d'Histoire ecclésiastique*. Ces études confirmeront pleinement les assertions opposées aux systématisations tendancieuses d'Hippolyte Gallerand.

Dans son *Dogme de la Rédemption apres S. Augustin*, p. 142, M. Rivière insère une petite note à l'adresse du vœu que nous avions formulé (1930, p. 508) pour « l'édition définitive, purement doctrinale et critique, de ses judicieuses études. » Nous sommes-nous mal exprimé ? Le distingué professeur de Strasbourg s'est, à coup sûr, mépris sur le *sens* de notre réflexion. Avec lui, nous estimons que la *thèse* de Gallerand mérite d'être minutieusement discutée. D'ailleurs, il comble lui-même notre vœu en annonçant son prochain volume d'études critiques et de documents sur *Le Dogme de la Rédemption*.

[2] R. P. Ehrhard, S. J. *Le Surnaturel*. Traité scientifique et critique. In-16 de 224 p , 6 f. Avignon (1930), Aubanel père.

[1] A. Goupil, S. J. *La Grâce. Grâce actuelle. Grâce habituelle. Le Mérite.* — Seconde édition corrigée et augmentée. — In-8 de 164 p , 15 f., Paris, Giraudon ou Paillard. — Sur les ouvrages précédents du même auteur, voir 1927, p. 211 ; 1929, p. 478 ; 1930, p. 677 et 684.

et consacrés par l'usage, il s'est efforcé néanmoins de bannir tout vocabulaire technique et d'employer un langage intelligible et clair. D'ailleurs, nul n'ignore que le P. Goupil a l'habitude de soigner la forme autant que le fond, et que la présentation matérielle et typographique de ses ouvrages est toujours impeccable.

3. Nous avons annoncé en 1929, p. 814, la 5e édition des deux premiers tomes du *Manuale theologiæ dogmaticæ* de M. le chanoine Hervé. Nous avons aujourd'hui le plaisir de saluer la publication du tome III, déjà réédité depuis plus d'un an, et l'apparition du tome IV, tout fraîchement sorti des presses. Ces deux volumes embrassent précisément la matière de la grâce et des sacrements.

Le tome III [1] apporte peu de modifications à la 1re édition. Nous avons dit ailleurs que le paragraphe concernant la volonté salvifique de Dieu, la prédestination et la réprobation avait été reporté au traité *De Deo*. Il y a donc, de ce chef, dans le t. III un allégement. Quelques additions cependant ont été faites aux chapitres relatifs à la justification et à l'inhabitation de Dieu dans l'âme juste, additions de témoignages patristiques et de documents traditionnels, suggérés à l'auteur par les études de M. Rivière et du P. Galtier. M. Hervé s'en tient toujours à sa thèse de la nécessité d'une grâce actuelle pour chaque acte surnaturel même chez les justes. D'une façon générale, il est thomiste, sans toutefois prendre nettement parti dans les controverses d'école où les solutions qu'on appelle ordinairement — et légitimement, semble-t-il, — thomistes s'opposent aux solutions molinistes et autres, moins fidèles, à coup sûr, à l'esprit et à la lettre de S. Thomas.

Le tome IV [2] renferme, nous semble-t-il, un nombre assez considérable d'heureuses modifications.

Dans le traité de l'*Eucharistie*, à la preuve de tradition en faveur de la présence réelle, l'auteur ajoute les documents du magistère (p. 30, n. 27). La preuve de la transsubstantiation est sérieusement fortifiée (p. 42 et s.). L'exposé de la définition du sacrifice est totalement refondu dans le sens de l'article *Messe* du *Dict. de Théologie*, et des exposés doctrinaux du P. Héris et de Dom Vosnier. A l'essence du sacrifice (p. 116, n. 117) est ajoutée la thèse de M. Lepin, et l'auteur prend nettement position pour la thèse de Cajétan, Jean de St-Thomas, remise à jour par Vosnier, Pègues, Garrigou Lagrange, Héris, etc. Quelques précisions excellentes sur le fruit spécial et le ministre principal de la messe (p. 137, 141). Au point de vue moral et canonique, l'auteur a tenu compte des dernières décisions des Congrégations romaines.

[1] Can. J.-M. HERVÉ. *Manuale Theologiæ dogmaticæ*, vol. III: *De gratia Christi. — De Virtutibus theologicis. — De sacramentis in genere, Baptismo et Confirmatione.* — In-8 de 610 p. Paris (1929), Berche et Pagis.

[2] Can. J.-M. HERVÉ. *Manuale Theologiæ Dogmaticæ*, vol. IV: *De SS. Eucharistia. — De Pœnitentia et Indulgentiis. — De E. Unctione. — De Ordine. — De Matrimonio. — De Novissimis.* — In-8 de 716 p. Paris (1931), Berche et Pagis.

Dans le traité de la *Pénitence*, malgré l'étude du P. Périnelle, M. Hervé maintient sa position en ce qui concerne l'attrition. On trouvera également d'intéressantes additions au sujet de la confession privée et publique (p. 378, n. 400-401). Une thèse est ajoutée sur le sceau sacramentel (p. 418).

Le traité de l'*Extrême-Onction* comporte quelques précisions sur la valeur des textes, les effets du sacrement (p. 454) et la mort apparente (p. 462).

Quant au sacrement de l'*Ordre*, M. Hervé introduit dans la thèse relative à l'épiscopat (n. 497), que l'épiscopat est un sacrement distinct du presbytérat. Sur l'essence de l'ordre, il se rallie à la manière de voir exprimée par le P. d'Alès dans l'art. *Ordination* du *Dict. Apol. de la Foi cath.*

Pour le *Mariage*, il ajoute la notion des empêchements et met au point la question du pouvoir de l'autorité civile sur le mariage des infidèles (n. 596, p. 561). A plusieurs reprises, l'auteur renvoie à la récente encyclique de Pie XI.

En ce qui concerne le traité *De Novissimis*, notons une thèse sur la mort, terme de notre vie terrestre ; un exposé sur l'état et la durée propres aux âmes séparées ; une mise au point de la doctrine des Grecs sur le jugement particulier, la dilation des rétributions, le Purgatoire, mise au point inspirée du traité *De Novissimis* de la *Theologia dogmatica christianorum orientalium* du P. Jugie. Enfin, nonobstant un exposé assez détaillé de l'explication du dogme de la résurrection des corps d'après Durand de Saint-Pourçain et Billot, l'auteur s'attache toujours, comme à une opinion plus probable, à la doctrine par lui précédemment proposée (n. 636).

La dévotion aux âmes du Purgatoire est exposée conformément à la doctrine que l'*Ami du Clergé* a préconisée dans son no du 3 janvier 1924.

Cette nouvelle édition va définitivement classer le Manuel de M. Hervé parmi les meilleurs ouvrages à mettre entre les mains des étudiants ecclésiastiques.

4. Une mention toute particulière est due à l'excellent opuscule du R. P. Plus, S. J., *L'Eucharistie*, paru dans la collection « Les Sacrements » [1]. Il ne s'agit plus ici uniquement de dogme. L'auteur nous montre l'Eucharistie, depuis son institution divine, envahissant peu à peu l'univers et fécondant de son idéal d'amour l'humanité tout entière.

Il y a dans ces pages, trop courtes au gré du lecteur, une synthèse réussie où à l'exposé du dogme est jointe une ferveur mystique qui captive le cœur. La présence réelle, le sacrifice eucharistique, les effets individuels et sociaux de la communion, telles sont les idées centrales autour desquelles gravitent des sentiments admirables. Ce livre est digne de la plume qui a déjà écrit *Dieu en nous* et *Dans le Christ-Jésus*.

5. Le tome XIX du *Commentaire français littéral de la Somme théologique* vient de paraître.

[1] Raoul PLUS, S. J. *L'Eucharistie*. In-16 de 180 p., 10 f. Paris (1930), Flammarion.

Il comprend le traité de la pénitence, qui à lui seul occupe le volume presque entier (p. 1-550), et le traité de l'extrême-onction, très court (p. 551-608).

On connaît la méthode du P. Pègues. Il suit pas à pas S. Thomas, exposant la lettre même de chaque article. La pensée du Docteur angélique est bien mise en évidence. Il n'y a d'ailleurs ici presque aucun point où elle soit discutée. Mais il eût été intéressant de rapprocher cette pensée des diverses solutions apportées par les théologiens postérieurs sur des points controversés : sacrement valide et informe ; nature de l'amour de Dieu dans l'attrition ; réviviscence des mérites et des vertus, etc. Si, sur ce dernier point, la doctrine thomiste est nettement affirmée, nous ne trouvons sur les deux premiers aucune indication précise qui puisse permettre de prendre position au nom de S. Thomas. Peut-être d'ailleurs la chose était-elle impossible... Nous avons noté, par contre, certains rapprochements heureux avec le concile de Trente et le nouveau Code, dont on reproduit les dispositions en ce qui concerne l'excommunication.

La *Somme théologique* se termine à proprement parler à la question 90. Tout le reste est emprunté au *Commentaire sur les Sentences* et a été ajouté à la *Somme* inachevée, par Fr. Réginald, l'ami et le confident de S. Thomas. Le P. Pègues n'a pas manqué d'introduire entre la question 90 et la question 1 du *Supplément* le récit touchant de la résolution prise par S. Thomas de ne plus écrire. Ce récit est extrait du *Saint Thomas d'Aquin,* sa vie par Guillaume de Tocco et les témoins au procès de canonisation, écrit par le P. Pègues lui-même (Toulouse, E. Privat).

Le *Commentaire littéral* [1] touche à sa fin. Le prochain volume, dont le manuscrit est déjà à l'impression, comprendra les deux derniers traités de l'Ordre et du Mariage. Il ne restera plus ensuite qu'un volume à paraître, celui de la Résurrection, qui sera le digne couronnement de toute l'œuvre du saint Docteur. Formons des vœux pour que l'œuvre, entreprise il y a plus de vingt-cinq ans, soit menée à bonne fin.

6. L'ouvrage de M. l'abbé Louis Baïsse, *Le Mariage dans l'Eglise catholique* [2], relève surtout de la théologie pastorale.

Après une brève exposition du dogme, institution divine et sacrement, l'auteur montre quelle grande vocation est la vocation au mariage. Il dit quelle doit en être la préparation lointaine et prochaine, rappelle ce que sont les empêchements et les dispenses, met en garde contre les mariages mixtes, décrit les rites de la célébration du mariage et les effets du sacrement. Il insiste sur l'unité et l'indissolubilité, caractères essentiels du mariage chrétien, montre les néfastes conséquences du divorce, plaie familiale et sociale, inculque aux époux leurs devoirs réciproques. Enfin, il s'étend assez longuement sur les buts du mariage, la création d'une famille, l'éducation matérielle et morale des enfants, leur formation chrétienne, l'entr'aide que doivent se prêter les époux en vue de faire leur salut éternel. Deux appendices énumèrent les droits et avantages légaux des familles nombreuses, ainsi que les fondations privées en faveur des familles nombreuses.

Cet ouvrage est celui d'un prêtre zélé, soucieux de ses devoirs de pasteur. M. Baïsse a senti vivement que « le rôle du prêtre est de travailler, dans la sphère de son action spirituelle, au triomphe de la vérité et de la vertu, de fournir son apport de résistance à l'envahissement du mal, de refouler celui-ci, de l'expulser de l'âme des fidèles, qui de défaitistes du devoir conjugal et paternel, doivent en devenir les intrépides champions. »

Les pages qu'il a écrites sur le mariage dans l'Eglise catholique seront, à ce point de vue, grandement utiles aux curés, aux vicaires et confesseurs, qui y trouveront une série de courtes instructions et exhortations, à la portée de tous les esprits, renfermant l'essentiel de la doctrine et de la discipline sur un sujet particulièrement délicat.

§ V. — Théologie orientale

1. Nous sommes avertis, par l'éditeur lui-même, que la *Theologia dogmatica Christianorum Orientalium* du R. P. Jugie (dont nous avons annoncé déjà le tome Ier, *Ami* 1926, p. 713, et le tome III, 1930, p. 237) comprendra cinq volumes, soit deux de plus que n'en prévoyait le plan primitif. Voici aujourd'hui le tome IV, qui englobe deux traités importants, le *De Novissimis* et le *De Ecclesia* [1]. Le tome II paraîtra ultérieurement.

Le traité des *Fins dernières* reçoit une division en conformité avec les doctrines orientales, qu'il s'applique à faire ressortir par comparaison avec nos idées occidentales. Sans doute, pour le fond de la doctrine, même en ce qui concerne le purgatoire, il y a souvent concordance ; mais certaines perspectives qui chez nous sont à l'arrière-plan, prennent en Orient une importance extraordinaire et semblent apporter des vues irréductibles aux nôtres. L'œil exercé du théologien a bien vite fait cependant de discerner ici ce qui rapproche et ce qui divise.

Le P. Jugie partage en cinq chapitres le traité des *Fins dernières :* — 1. De la mort et du jugement particulier (quelques notes intéressantes sur les *télonies) ;* 2. L'état de l'âme après la mort ; 3. Les suffrages pour les morts et leur efficacité ; 4. Le second avènement du Christ : résurrection des morts et consommation du monde ; 5. Rétribution

[1] R. P. Thomas Pègues. *Commentaire français littéral de la Somme théologique de S. Thomas d'Aquin.* Tome XIX : *Les Sacrements, Pénitence ; Extrême-Onction.* In-8 de VIII-618 p., 40 f. Toulouse, 1930. Privat.

[2] Abbé Louis Baïsse. *Le Mariage dans l'Eglise catholique.* In-12 de 280 p., 10 f. (réduction par quantité). Albi (1930), Imprimerie-reliure des Orphelins-Apprentis.

[1] *Theologia dogmatica Christianorum Orientalium. .* auctore Martino Jugie. Tome IV : *De Novissimis. De Ecclesia.* In-8 de 666 p., 40 f. Paris (1931), Letouzey.

après le jugement général. La perspective qui, chez les Orientaux, paraît opposer leur doctrine au dogme catholique, est celle de l'état des âmes après la mort. Cet état comporte-t-il une rétribution immédiate ou une dilation de la récompense ou de la punition ? La thèse de la dilation est de beaucoup la plus commune et laisse apparemment peu de place au dogme du purgatoire. Et pourtant, à y regarder de près, l'état *moyen* de certaines âmes, admis par la plupart des Orientaux, paraît bien substantiellement répondre à notre purgatoire. La prière pour les damnés, la mitigation des peines de l'enfer, la libération des réprouvés, tout cela, au premier abord, semble être en contradiction avec nos idées reçues. Le P. Jugie nous dit avec compétence ce qui, dans ces affirmations orientales, corrobore notre dogme de la purification ultra-terrestre, mais ce qui aussi, hélas ! lui est irréductible.

Le *Traité de l'Eglise* a dans la théologie orientale, par rapport à l'origine et à la persistance du schisme, une importance capitale. On pourrait même, sans exagération, affirmer que c'est là le seul point névralgique de la controverse latino-byzantine. Aussi ne saurait-on trop remercier l'auteur d'avoir, avec un soin extrêmement minutieux, mis en relief tous les aspects de la question. Pour nous faire mieux pénétrer l'idée que les Orientaux se font de l'Eglise, le P. Jugie part du fait concret de l'état et du régime actuel de l'Eglise gréco-russe, divisée en une quantité d'Eglises autocéphales, dont l'existence et la multiplication au cours des âges n'apportent cependant, — il convient de le signaler, — aucune contradiction au concept oriental de l'Eglise. En effet, selon les Orientaux, la forme de l'Eglise du Christ, c'est *l'autocéphalisme synodal*, c'est-à-dire la réunion des Eglises autocéphales en communion religieuse les unes avec les autres. Voilà le point précis qui mettra toujours en opposition le théologien orthodoxe avec le théologien catholique. Mais autour de ce point fondamental, que de variétés, nous écririons presque, que de variations, que d'oppositions et même de contradictions parmi les orthodoxes ! Avec patience et sagacité, le P. Jugie a recueilli (ch. I-III) toutes les opinions et les a ordonnées systématiquement, afin de mieux nous présenter la pensée orientale si ondoyante et si difficile à saisir : *varias theologorum dissidentium de quocumque capite opiniones, quas passim detegere potuimus, ordine retulimus*. Oui, certes, et les orthodoxes eux-mêmes pourront venir consulter le livre du P. Jugie, qui leur servira, à coup sûr, à mettre quelque logique dans leurs propres ouvrages !

Le régime de confédération ecclésiastique, qui semble être, pour l'Orient orthodoxe, l'essence de l'Eglise chrétienne, pose immédiatement la question de la primauté de Pierre et de son successeur le pontife romain. Le P. Jugie relève avec soin les témoignages pour ou contre cette primauté et marque ainsi, siècle par siècle, les étapes de la controverse. Par voie de réciprocité, se trouve également posée la question du pouvoir des patriarches orientaux et de la juridiction afférente à leur dignité (ch. IV-VI).

Dans une église confédérée, selon la conception orientale, que deviendra, en l'absence de conciles œcuméniques, le magistère infaillible ? Quel sera le progrès dogmatique possible ? Quel est le sujet de l'infaillibilité ? Quelle est l'autorité doctrinale du patriarche œcuménique et des autres patriarches ? Toutes questions auxquelles répond le ch. VII. Enfin, puisque les Eglises orientales se prétendent la véritable Eglise du Christ, on doit se demander comment elles démontrent leur prétention à l'aide des quatre notes consacrées par le symbole de Nicée-Constantinople. Le ch. VIII, qui roule sur ce thème, est à lire et à méditer. Il montre, en effet, que la position adoptée par nos meilleurs manuels au sujet des notes de l'Eglise, n'est peut-être pas celle qui convaincra le mieux un Oriental. Les théologiens acceptent et exposent à leur manière les quatre notes. Notre théologie latine sur ce point risque de ne pas les atteindre victorieusement. Aussi le P. Jugie, reprenant pour son compte la preuve apologétique de la vérité de l'Eglise romaine, esquisse-t-il la méthode à suivre pour convaincre les Orientaux de leur erreur (p. 591-597).

Un dernier chapitre (IX) étudie les relations mutuelles de l'Eglise et de l'Etat d'après les théologiens orthodoxes. Presque toujours la doctrine admise verse, par la force même des choses, dans le césaro-papisme.

Quelles que soient les évidentes contradictions d'un trop grand nombre de doctrines orientales avec nos dogmes catholiques, le P. Jugie fait observer, avec un optimisme de bon aloi, que ces doctrines erronées n'ont jamais reçu la sanction authentique de l'Eglise orthodoxe, en tant qu'Eglise. Ce sont, toutes, simples opinions de théologiens, plus ou moins accréditées, la doctrine officielle de l'Orient se référant strictement aux décisions des sept premiers conciles généraux. De sorte qu'il sera toujours possible à un orthodoxe ami de l'Eglise romaine de trouver, chez les théologiens orthodoxes eux-mêmes, des doctrines en pleine conformité avec l'enseignement de l'Eglise romaine. Et ainsi, tout en confessant ce que confesse l'Eglise orthodoxe, il pourra ajouter, — ainsi fit Vladimir Soloviev, — les articles de foi définis depuis 787. Il sera alors « le parfait orthodoxe. »

Cette solution, à cause même de sa simplicité, a bien des chances de rester lettre morte pour beaucoup. Le concept des Eglises autocéphales sera toujours la pierre d'achoppement à laquelle se heurtera la pensée orthodoxe qu'attirerait par ailleurs la monarchie romaine. Le traité du P. Jugie a trop bien mis en relief cet antagonisme fondamental des deux notions de l'Eglise pour que, dans la conclusion apologétique de son ouvrage, il n'en soit pas tenu compte.

2. Le travail de haute vulgarisation entrepris dans la *Theologia Orientalium* ne doit pas nous faire perdre de vue un travail d'ordre plus critique et scientifique, l'édition des *Œuvres complètes de Georges Scholarios*, commencée par Mgr Petit, archevêque latin d'Athènes, et M. X.-A. Sidéridès. La mort des deux auteurs laisse aujourd'hui tout le poids de l'entreprise au P. Jugie.

L'ouvrage, dont le premier tome est paru en 1928 (Paris, Bonne Presse), doit comprendre huit volumes de 600 pages environ, grand in-8 [1].

Trois tomes sont déjà publiés, I, II, III. Le cinquième est sous presse [2].

Le premier tome contient les œuvres oratoires, les cinq traités sur la Providence et la Prédestination et les cinq traités sur l'âme humaine, son origine et ses destinées ultra-terrestres. — Le second tome est tout entier rempli par la première partie des œuvres polémiques antilatines, soit trois traités sur la procession du Saint-Esprit. La thèse de ces trois traités est en somme la thèse de Photius. On en trouvera un bon exposé et une présentation parfaite dans l'article publié par le P. Jugie lui-même, *Georges Scholarios, Œuvres complètes* dans *Byzantion*, t. IV, p. 601-637 [3]. — Le troisième tome renferme des traités plus courts, mais tout aussi intéressants. Citons tout particulièrement un long extrait de la *Réfutation du grand discours de Bessarion* à Florence, d'où il appert que Georges Scholarios fut pendant quelque temps unioniste lui-même; mais surtout les *Ecrits apologétiques de Gennade Scholarios à l'adresse des Musulmans*. Sur ces *Ecrits*, voir l'article du P. Jugie, dans *Byzantion*, t. V, p. 294-314. Sur les *Questions scripturaires et théologiques*, voir l'article du même auteur dans *Angelicum*, 1930, p. 303-313. Ce tome III comprend en tout 46 opuscules, dont 22 complètement inédits jusqu'ici. — De ce que sera le contenu du tome V, le P. Jugie a donné un avant-goût dans l'article des *Mélanges Mandonnet* (voir ci-dessus), t. I, p. 423-440, *Georges Scholarios et S. Thomas d'Aquin* [4].

[1] Le prix de chaque tome (qu'on ne vend pas séparément) est de 55 fr. or.

[2] *Œuvres complètes de Georges Scholarios*, par Mgr Petit, X.-A. Sidéridès, M. Jugie. — Tome I : *Œuvres oratoires, traités théologiques sur la Providence et sur l'âme*, 1928. In-8 de LXIV-550 p. — Tome II : *Traités et dialogues sur la procession du Saint-Esprit*, 1929. In-8 de XXX-516 p. — Tome III : *Œuvres polémiques. Questions théologiques. Ecrits apologétiques*, 1930. In-8 de LII-547 p. — Tome V : *Résumé de la* Somme contre les Gentils *et de la première partie de la* Somme théologique *de saint Thomas d'Aquin*.

[3] *Byzantion, Revue internationale des études byzantines*, Bruxelles, 13, rue Berlaimont. Prix de l'abonnement, Belgique, 160 fr. belges ; Etranger, 40 belgas.

[4] Signalons encore du P. Jugie, publiées dans *Byzantion*, t. V, p. 356-390, les *Poésies rythmiques de Nicéphore Calliste Xanthopoulos*. « Ces poésies, à l'exception de deux, sont toutes adressées à la Sainte Vierge et constituent un témoignage non banal de la tendre dévotion de Nicéphore envers la Mère de Dieu... En parcourant ces strophes, qui se distinguent par la simplicité du vocabulaire et du style et où les chevilles sont très rares, malgré les difficultés à vaincre, on admirera la virtuosité du mélode consommé dans son art... Le théologien aimera à cueillir sur les lèvres du mélode les expressions habituelles par lesquelles les Byzantins proclamaient les privilèges de la Mère de Dieu et son rôle d'universelle Médiatrice du genre humain... Comme la croyance à l'Immaculée conception, la croyance à l'universelle médiation de la sainte Théotocos était chère à tous les Byzantins. On en trouvera l'expression souvent formulée dans les tropaires de Nicéphore » *(loc. cit.*, p. 360-361, *passim)*.

3. L'excellente collection des *Orientalia Christiana* [1] a déjà fourni à plusieurs reprises quelque matière à nos chroniques de théologie. Parmi les fascicules parus en 1930, nous relèverons les deux (vol. XVI, 3 ; XVII, 2) qui ont trait au concile de Florence, sur la question du purgatoire. On sait que dans le vol. XV de la *Patrologia orientalis*, fasc. 1, Mgr Petit a publié en 1920 les documents relatifs à la controverse gréco-latine sur le dogme du Purgatoire au concile de Florence. Ces documents furent publiés d'après le ms grec 653 de la Bibliothèque ambrosienne ; le texte latin fut donné en traduction de ce texte grec. Mais, récemment, dans une liasse de documents inédits provenant du couvent des dominicains de Venise et actuellement conservée à la Bibliothèque S. Marc, le P. Georges Hofmann, S. J., a découvert plusieurs pièces inédites relatives au concile de Florence, dont deux concernent la controverse du Purgatoire. Ces deux documents sont : 1° le texte latin du premier exposé des théologiens latins sur la question du Purgatoire, 2° la réplique de ces mêmes théologiens à la thèse contradictoire des Grecs. (Séances du 4 et du 27 juin 1438). Il les a éditées dans *Orientalia Christiana* en faisant précéder le texte d'une longue et savante introduction.

Dans les dissertations qui accompagnent la publication de ces pièces, rien n'a été omis de ce qui peut éclairer le sens et la dépendance par rapport aux sources plus anciennes de la théologie du Purgatoire. Il faudra donc désormais s'y référer.

QUESTIONS
de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Permettez à un abonné et fidèle lecteur de l'*Ami du Clergé* de vous poser la question suivante :

Mis à part le péché de désobéissance, qu'ils pouvaient commettre et qu'ils ont commis, nos premiers parents dans le paradis terrestre pouvaient-ils pécher ?

Il semblerait que non, puisqu'ils n'avaient pas la concupiscence et jouissaient du don préternaturel d'intégrité. Donc, la désobéissance, la révolte contre Dieu qu'ils ont commise, était le seul péché qu'ils pussent commettre.

R. — L'abonné et « fidèle lecteur » voudra bien se reporter à quelques articles parus sur le sujet en question au cours de ces dernières années. Voir notamment : 1924, p. 422, 426 ; 1925, p. 374 ; 1926, p. 42 ; 1928, p. 86.

[1] *Orientalia Christiana*. — Vol. XVI, n. 3 ; vol. XVII, n. 2. — Georg HOFMANN. *Concilium Florentinum* I. *Erstes Gutachten der Lateiner über das Fegfeuer. Text mit Einführung*. 48 p. (255 à 302), mit 2 Tafeln, 7 lires ; II. *Zweites Gutachten der Lateiner über das Fegfeuer, Text mit Einführung*, 64 p. (181-244), 11 lires.

Depuis 1930, les fascicules, habituellement mensuels, forment 4 vol. par an. Prix de l'abonnement : 100 lires (85 pour l'Italie) ; Institut Pontifical Oriental, 7, piazza S. Maria Maggiore, Roma 128